



ARCHIVES LEUENBERGER

NEUCHÂTEL

Le Conseil général accepte de rénover l'îlot médiéval

L'îlot médiéval, situé au sud de la collégiale, sera prochainement en travaux. Le Conseil général de Neuchâtel a accepté hier soir, par 26 oui contre six non et cinq abstentions, un crédit de 1,5 million pour l'assainissement des bâtiments historiques. Les travaux s'échelonnent sur trois étés à compter de cette année. /ssa-vgi

AUVERNIER-BÔLE-COLOMBIER

ABC refuse que Brot-Dessous rallie son processus de fusion

Auvernier, Bôle et Colombier viennent de refuser une demande de Brot-Dessous d'intégrer leur processus de fusion. La petite commune de 102 habitants serait géographiquement trop éloignée d'ABC. Réactions.

VIRGINIE GIROUD

Coup dur pour Brot-Dessous. La petite commune de 102 habitants, située entre Rochefort et le Val-de-Travers, n'intégrera pas le processus de fusion entre Auvernier, Bôle et Colombier (ABC). Sa requête, déposée officiellement en février, vient d'être refusée par les conseillers communaux d'ABC. Et cela à une large majorité.

«La commune de Brot-Dessous n'a aucune frontière directe avec Auvernier, Bôle ou Colombier! Si nous l'intégrons dans le processus de fusion, elle sera une enclave», explique Yann Decnaeck, conseiller communal d'Auvernier. Qui précise que Brot-Dessous est la seule commune à s'être approchée ainsi d'ABC, de manière individuelle, au cours du processus de fusion. Sa demande a d'ailleurs été jugée «très tardive».

Pour Auvernier, Bôle et Colombier, le dossier Brot-Dessous est donc clos, du moins «momentanément». «Si cette fusion ABC se réalise, elle se fera au départ à trois», complète Fred-Eric Moulin, président du Conseil communal de Colombier. «Après coup, il n'est pas impossible que d'autres com-



ISOLEMENT Le village de Brot-Dessous n'est pas le bienvenu, du moins pour l'instant, dans le processus de fusion entre Auvernier, Bôle et Colombier. (DAVID MARCHON)

munes se rattachent aux trois villages fusionnés. Mais d'abord, nous devons nous concentrer sur cette première union.»

Ces explications ont été données aux élus de Brot-Dessous il y a trois semaines. Les conseillers communaux Josette Schaer, d'Auvernier, et Robert Goffinet, de Colombier, se sont rendus sur place pour motiver leur refus.

«Nous n'avons pas été vexés par la réponse», confie Eric Robert, président du Conseil communal de Brot-Dessous. «Nous restons confiants quant à notre avenir et, d'ici à ce que nous puissions nous rapprocher

d'une commune, nous serons patients.»

Mais pourquoi le village de Brot-Dessous ne se tourne-t-il pas vers Boudry, Bevaix et Cortaillod (BBC), ou ne se rapproche-t-il pas de Rochefort? «On nous avait répondu que les communes de BBC étaient trop avancées dans leur processus de fusion. Il fallait donc commencer avec ceux qui débutent. Quant aux autorités de Rochefort, elles clament qu'elles n'ont aucun intérêt à fusionner», répond Eric Robert.

Brot-Dessous est donc isolé. Et ne souhaite pas se tourner vers Val-de-Travers. «On tient à se rapprocher du Bas. Notam-

ment parce que le transport scolaire est plus facile dans ce sens.»

Eric Robert rappelle que Brot-Dessous appartient au district de Boudry et collabore déjà avec plusieurs communes du Littoral ouest dans le cadre de la protection civile et de la paroisse. «Ces collaborations montrent que nous ne sommes pas des anti-fusion. Nous ne voulons pas être les irréductibles Gaulois!»

Les communes d'Auvernier, Bôle et Colombier voteront chacune à leur tour, dès ce jeudi, des crédits s'élevant entre 34 000 et 122 000 francs destinés à financer l'étude opérati-

«La commune de Brot-Dessous n'a aucune frontière directe avec Auvernier, Bôle ou Colombier!»

Yann Decnaeck

LE «NEUCHÂTEL»

Transfert de la machine à vapeur

La machine à vapeur Mafei, qui sera installée dans la coque du bateau «Neuchâtel», va être transférée à Cornaux cette semaine. Elle sera entreposée dans la centrale thermique du Groupe E, en attendant son installation.

La machine, achetée par Trivapor en 2004, a subi d'importantes révisions techniques au chantier de la Compagnie de Navigation sur le lac des quatre cantons à Lucerne.

Les 130 membres présents lors de l'assemblée annuelle de l'association Trivapor, tenue à la Haute Ecole d'art à Lucerne samedi, ont eu l'occasion de visiter la machine. Celle-ci est fin prête à être utilisée.

Quant au «Neuchâtel», il sera, comme prévu, transféré au chantier naval de Sugiez (en bordure du canal de la Broye) au mois de septembre.

A cette date commenceront les travaux dans le cadre de la phase 1 du programme de reconstruction. Cette première phase consistera à la remise en état de la coque et à la construction des parois étanches.

A la fin de l'assemblée samedi, les membres présents ont été conviés à une croisière sur un autre bateau à vapeur, le «Ville de Lucerne». Cela, en attendant de se retrouver sur le «Neuchâtel». /comm-réd

En bref

SAINT-AUBIN Conférence annulée pour cause de nuage

La conférence débat qui devait se tenir ce soir à Saint-Aubin sur le thème «Quelle formation pour notre jeunesse?», organisée par le Parti socialiste de la Béroche, est annulée. A la suite de la fermeture de l'espace aérien, le conférencier Jacques-André Maire est bloqué à l'étranger. /réd

NEUCHÂTEL Yves Débonnaire parle du sport et des jeunes

Demain à 20h à l'hôtel Alpes & Lac, à Neuchâtel, l'entraîneur de l'équipe suisse de football des M16, Yves Débonnaire, invité par le Parti libéral-radical de Neuchâtel, évoquera la thématique «Sport, jeunesse et valeurs». /réd

PUBLICITÉ

Excès de poids conseillé

~ Gymnastique individuelle
~ Sauna, bain turc, lits solaires
~ Pumping, body forming

FITNESS-CENTRE MAX BOEGLI

Beaux-Arts 4 - Neuchâtel - Tél. 032 / 724 76 36

Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs
Première séance gratuite sans engagement
Parking à proximité immédiate.

CRESSIER

Liens italiens et chiffres rouges au menu des élus

«Nous espérons qu'un jour un jumelage pourra se réaliser entre notre village natal et notre commune d'adoption.» En novembre dernier, Cosimo Pepe, l'un des cofondateurs de l'association Salve Nosciu, faisait part dans ces colonnes (notre édition du 10 novembre 2009) de son vœu de voir un jour s'unir Salve et Cressier.

La cinquantaine d'Italiens natifs de ce village des Pouilles ont même lancé une invitation aux Neuchâtelois pour leur faire découvrir leur région durant l'Ascension.

Jeudi, le Conseil communal de Cressier soumettra au Conseil général «une déclaration d'accord amical et culturel» entre ces deux communes.

Fondée voici dix ans, l'associa-

tion Salve Nosciu a permis aux autorités des deux communes de se rencontrer à plusieurs reprises. Lors de ces échanges, des contacts plus officiels ont été pris et une proposition de jumelage a été faite à l'exécutif cressiaois. Mais ce dernier a décliné la requête.

«Notre petite commune est déjà jumelée (réd.: avec Fegersheim-Ohnheim, en Alsace) et il serait difficile d'assumer un engagement supplémentaire, d'autant plus que les facteurs de la langue et de la distance ajoutent encore des contraintes supplémentaires», indique l'exécutif.

Néanmoins, le Conseil communal souhaite profiter du dixième anniversaire de Salve Nosciu pour créer «un pont symbolique». Et l'exécutif de



MICHEL VEILLARD Le directeur des finances prône la vigilance. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

préciser sa pensée: «Moins contraignante qu'un jumelage, cette déclaration permet de marquer concrètement l'existence d'une relation privilégiée non seule-

ment au niveau des autorités, mais aussi pour l'ensemble de la population des deux communes.»

Par cette déclaration, les autorités des deux villages s'engagent globalement à promouvoir des manifestations culturelles et confient à Salve Nosciu la coordination de ces activités.

Après les liens d'amitié, les élus parleront comptes. Teintés de rouge après quatre années de répit, ceux de 2009 bouclent avec un déficit de 112 400 francs, tandis que le budget prévoyait un bénéfice de près de 58 000 francs.

Un résultat à imputer à la conjoncture, puisque les chapitres «prévoyance sociale», ainsi que «finances et impôts», sont les plus touchés. Un montant

supplémentaire de quelque 50 000 francs a dû être attribué au premier, tandis que le solde du second affiche une diminution nette de 400 000 francs.

Plusieurs grandes entreprises ayant subi d'importantes baisses de bénéfices entre 2007 et 2008, le Conseil communal avait anticipé une diminution des recettes fiscales lors de l'élaboration du budget 2009. «Mais nous n'avions pas imaginé qu'elle prendrait une telle proportion!», s'exclame-t-il.

Vu ce résultat et l'excédent de charges de près de 104 000 francs prévu au budget 2010, le Conseil communal envisage de redoubler de prudence et d'étudier fort minutieusement chaque dépense à venir.

FLORENCE VEYA